



## ➤ PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES)

Médecine - Pharmacie -  
Odontologie - Maïeutique

### Campus Santé de Villejean

2 avenue du Pr. Léon Bernard  
35043 Rennes cedex

[www.medecine.univ-rennes1.fr](http://www.medecine.univ-rennes1.fr)  
[www.pharmacie.univ-rennes1.fr](http://www.pharmacie.univ-rennes1.fr)  
[www.odonto.univ-rennes1.fr](http://www.odonto.univ-rennes1.fr)  
[www.ifchurennes.fr/sagesfemmes/](http://www.ifchurennes.fr/sagesfemmes/)

➤ **L'étudiant(e) peut se présenter à 1, 2, 3 ou 4 concours.**

#### ➤ **Aptitudes requises**

- de bonnes notes en terminale dans les matières scientifiques
- travail personnel dense et régulier
- forte motivation (rythme soutenu)

#### ➤ **Qui réussit les concours ?**

- 100 % des lauréats des 4 concours sont titulaires d'un bac S.
- Seuls 15 à 20 % des primants sont admis à l'un des concours.
- La réussite est d'autant plus fréquente que la mention au bac est élevée.

#### ➤ **En savoir plus :**

[www.medecine.univ-rennes1.fr/themes/PACES](http://www.medecine.univ-rennes1.fr/themes/PACES)

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### Présentation

La préparation aux quatre filières se fait dans le cadre d'une **première année commune aux études de santé**.

Le nombre d'admis dans chaque filière – appelé « Numerus clausus » – est fixé chaque année par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre de la Santé. Le nombre d'inscriptions en PACES est limité à deux, quelle que soit l'université.

### Opportunité de se présenter pour plusieurs filières

La réglementation autorise l'étudiant à concourir en vue d'une ou plusieurs filières ; cette possibilité n'augmente pas nécessairement les chances de réussite, la quantité de travail se trouvant sensiblement augmentée.

De plus, les métiers de médecin, sage-femme, dentiste et pharmacien sont différents. Par exemple, les trois premiers réclament une aptitude à avoir un contact physique avec les patients. Les études pharmaceutiques comportent un programme très important dans le domaine de la chimie.

**NB : Le choix se fait au début du deuxième semestre ; il est conseillé toutefois de bien se renseigner à l'avance sur l'exercice concret de chaque métier. N'hésitez pas à en parler aux professionnels que vous connaissez : ils aiment parler de leur métier !**

Des informations sur les filières et les métiers sont organisées au cours du premier semestre.

### Aptitudes requises

- Quel que soit le concours choisi, l'étudiant(e) devra avoir obtenu de bonnes notes en terminale dans les matières scientifiques qui seront développées tout au long du cursus.
- L'assiduité est indispensable. Le programme comporte quelque 500 heures de cours et d'enseignements dirigés et un travail personnel régulier, dense, dès le début du premier semestre est indispensable à la réussite.
- Une forte motivation est nécessaire pour maintenir un rythme soutenu. Le campus Santé organise dans ses locaux un tutorat de révision gratuit qui permet de jalonner le travail de révision et prépare aux épreuves du concours.



# PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES)

## Médecine - Pharmacie - Odontologie - Maïeutique

### > Validation :

- 2 semestres
- 60 crédits ECTS

### > Un tutorat de révision et de soutien gratuit est proposé à tous les étudiants.

### > Procédure de pré-inscription :

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

- du 20 janvier au 20 mars, dépôt des vœux
- en juin, à l'issue de cette procédure, inscription définitive via Internet.

### > Numerus clausus pour l'année 2015-2016 :

- Médecine 200
  - Pharmacie 85
  - Odontologie 42
  - Maïeutique 27
- Kinésithérapie : 28 places à l'IFMK de Rennes sont accessibles via les épreuves du concours « médecine », affectées de coefficients particuliers.

## Organisation des études

Les enseignements sont divisés en deux semestres :

- 1<sup>er</sup> semestre : de septembre à décembre, avec quatre unités d'enseignement (UE) communes.
  - 2<sup>e</sup> semestre : de janvier à mai, avec quatre UE communes et une UE spécifique à chacun des concours.
- Les enseignements se déroulent sur un seul campus : le campus Santé de Villejean.
  - Le concours se déroule en deux étapes, à la fin de chacun des deux semestres.
  - Le dispositif de réorientation à l'issue du S1 et du S2 est appliqué depuis la rentrée 2012-2013.

**L'étudiant peut se présenter à 1, 2, 3 ou 4 concours. Il suit les modules spécifiques à chaque concours.**

Semestre 1	Semestre 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atomes - Biomolécules - Génome - Bioénergétique - Métabolisme</li> <li>▪ La cellule et les tissus</li> <li>▪ Organisation des appareils et systèmes : aspects fonctionnels et méthodes d'études (1)</li> <li>▪ Évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation des appareils et systèmes : aspects fonctionnels et méthodes d'études (2)</li> <li>▪ Organisation des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels</li> <li>▪ Initiation à la connaissance du médicament</li> <li>▪ Santé, société, humanités</li> <li>▪ 1 UE spécifique (voir tableau ci-dessous)</li> </ul>

Concours	UE spécifiques		
<b>Maïeutique</b>	Unité fœtoplacentaire (15h)	Anatomie du petit bassin chez la femme (15h)	Histologie de l'appareil reproducteur et du sein – organogenèse (15h)
<b>Médecine</b>	Anatomie tête et cou (15h)		
<b>Odontologie</b>		Morphogenèse craniofaciale et odontogenèse (15h)	Médicaments et autres produits de santé (15h)
<b>Pharmacie</b>	Bases chimiques et sources actuelles et futures du médicament (35h)		